FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

AUX CHEMINOTS
CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 29 août 2025

PROTECTION SOCIALE
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

LA PROXIMITÉ, C'EST VITAL !

La CGT dénonce le démantèlement de la sécurité et de la santé au travail.

Nous revendiquons la mise en place de véritables mesures de protection, avec notamment la création de CP-SSCT (comités de proximité Santé, Sécurité et Conditions de travail) au plus près des cheminots.

Jour après jour, les cheminots subissent la pression d'une politique où la rentabilité prime systématiquement sur l'humain et la protection.

Dix ans après la disparition des CHSCT, les directions de la SNCF et plus largement du secteur ferroviaire ont gravement dégradé les conditions de travail pour réaliser des économies.

Les effectifs et les formations sont toujours plus réduits, les contrôles de sécurité s'allègent au profit de gains de productivité, et les avis des instances représentatives sont purement et simplement ignorés.

Ce sont les cheminots et cheminotes qui en paient le prix fort : augmentation des accidents, épuisement professionnel, exposition à des risques non anticipés et sentiment d'abandon face à des directions plus préoccupées par les indicateurs financiers que par la vie de celles et ceux qui font rouler les trains.

Où est la prévention au regard des réalités du métier, de la pénibilité, du travail de nuit, des expositions aux produits dangereux et aux aléas climatiques (fortes chaleurs…), des défauts de matériel ou d'entretien (pistes et itinéraires) ? Les rythmes sont imposés sans concertation (roulements de service, temps de pause…), les campagnes de sensibilisation inexistantes ou menées à minima.

D'ailleurs, les directions développent davantage leur politique de répression que les campagnes de prévention contre l'usage de produits psychotropes ou le risque alcool, tout comme elle ne souhaite plus se préoccuper de reclassement des cheminots (statutaires et contractuels) déclarés « inaptes sécurité » et tente de négocier un accord, un « permis » de les licencier plus facilement. C'est tout le système de santé et sécurité au travail qui est fragilisé.

Face à cette situation, il n'y a pas d'autre voie que la mobilisation. C'est le sens de « l'alerte production » déclenchée par les syndicats CGT Cheminots sur tout le territoire. Au plus près des cheminots, la CGT a dénoncé et continue de dénoncer les conditions de travail désastreuses. En mobilisant les cheminots, elle fait plier les directions locales et bouger les lignes.

Il faut exiger la restauration des droits collectifs, le retour des instances de proximité, les CP-SSCT, avec une véritable politique de prévention concertée avec les cheminots et les services médicaux et sociaux.

Pour la CGT, la sécurité des cheminots n'est pas une variable d'ajustement, c'est un droit non négociable qu'il faut défendre avec force et détermination, un droit fondamental du NSTC (nouveau Statut du travail cheminot) que revendique la CGT.

ENSEMBLE, GAGNONS LE NOUVEAU STATUT,
GAGNONS LES CP-SSCT !
LE 10 SEPTEMBRE, TOUS MOBILISÉS PAR LA GRÈVE !

263, rue de Paris - 93515 Montreuil - Tél : 01.55.82.84.40 - coord@cheminotcgt.fr – www.cheminotcgt.fr